

Le salaire réel ralentit nettement en 2008

*Michel Amar, Sabine Bessière, Pauline Charnoz, Étienne Dalibard, Vincent Gombault**

En 2008, le salaire mensuel de base (SMB)¹ dans les entreprises du secteur privé de plus de 10 salariés augmente un peu plus qu'en 2007 : + 3,0 % après + 2,7 % en euros courants. En termes réels cependant, c'est-à-dire corrigé de l'évolution de l'indice des prix, le SMB ralentit très fortement : + 0,2 % en euros constants après une hausse de + 1,2 % en 2007. Ce ralentissement en termes réels est observé pour les ouvriers (+ 0,3 %) et les employés (+ 0,2 %), et on peut même parler de stagnation pour les professions intermédiaires (+ 0,1 %) et les cadres (- 0,1 %). Le pic d'inflation du premier semestre 2008 est la principale raison de cette diminution de croissance, la revalorisation substantielle du Smic en juillet permettant toutefois une légère augmentation chez les ouvriers et les employés. Comme les années passées, c'est dans le secteur de la construction, qui connaît depuis de nombreuses années des difficultés de recrutement, que la hausse du SMB est la plus forte. Cependant, dans ce secteur d'activité comme dans les autres, les salaires en euros constants progressent moins vite qu'en 2007 : le SMB progresse de 0,5 % en 2008 contre + 1,7 % en 2007 dans la construction, de 0,3 % après + 1,2 % dans l'industrie, et de 0,1 % après + 1,1 % dans le tertiaire.

L'évolution du SMB reflète la variation moyenne de salaire perçu, à structure de qualification constante. Ces résultats ne prennent donc pas en compte l'évolution de la structure de l'emploi (hausse des qualifications, modification de la part des personnes travaillant à temps partiel, effet des « entrées-sorties ») et des compléments de rémunération (primes, heures supplémentaires, épargne salariale). Pour mesurer l'évolution de la rémunération des salariés en intégrant les changements de structure de l'emploi, il faut se référer à l'évolution du salaire moyen par tête (SMPT)². En 2008, et encore début 2009, le SMPT ralentit, freiné par la dégradation du marché du travail. L'évolution des prix accentue ce ralentissement en 2008 : le SMPT du secteur concurrentiel non agricole est, cette année là, stable en euros constants (+ 0,0 %), après avoir progressé de + 1,4 % en 2007. À l'inverse, début 2009, le reflux de l'inflation modère ce ralentissement.

Le pic d'inflation début 2008 et la dégradation du marché du travail sur la fin d'année freinent les salaires réels

Le pic d'inflation exceptionnel observé au premier semestre 2008 est la raison principale d'un tel ralentissement des salaires réels. En effet, bien que les fluctuations de l'inflation se transmettent généralement aux salaires nominaux, cette transmission n'est que partielle et retardée. Ainsi en 2008, le SMB accélère bien du fait de la hausse de l'inflation, mais pas

* Michel Amar, Sabine Bessière, Pauline Charnoz, Étienne Dalibard, Vincent Gombault, Insee.

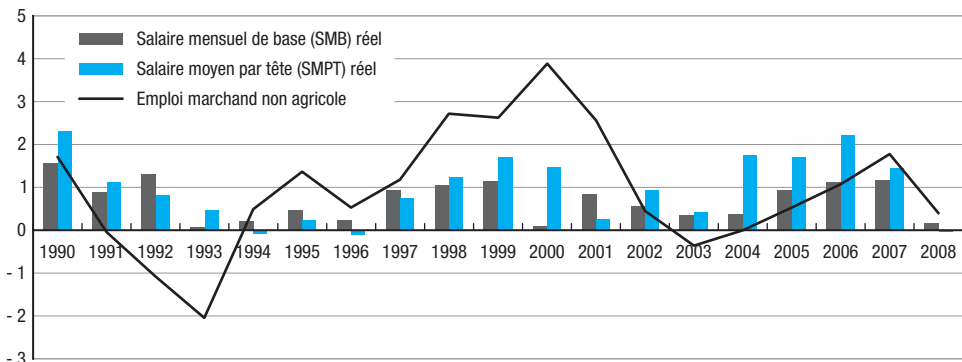
1. L'évolution du salaire mensuel de base (SMB) reflète la variation moyenne des salaires, à structure de qualification constante. Le SMB exclut les primes et les gratifications de toute nature, ainsi que la rémunération des heures supplémentaires.

2. L'évolution du salaire moyen par tête (SMPT) reflète celle des salaires versés par l'ensemble des entreprises. Cet indicateur rapporte l'évolution de la masse salariale totale au nombre de salariés. Par rapport au SMB, il prend notamment en compte les très petites entreprises, et intègre les effets de structure (évolution des qualifications, de la part du temps partiel), conjoncturels (niveau des heures supplémentaires) et saisonniers (primes).

autant que les prix ; par conséquent le SMB réel ralentit. De plus, la situation sur le marché de l'emploi se dégrade en 2008 : le ralentissement de l'activité (+ 0,3 % contre + 2,3 % en 2007), et notamment son repli à partir du deuxième trimestre, entraîne de nombreuses destructions d'emplois sur la fin de l'année (figure 1), et le taux de chômage remonte notablement au quatrième trimestre (+ 0,6 point). Cette dégradation du marché du travail crée un climat défavorable aux salariés lors des négociations salariales. De plus, dans les entreprises en difficulté, le fort recul de l'activité freine probablement les salaires, notamment à travers la partie variable (primes). La revalorisation significative du Smic (+ 3,2 % en juillet 2008 après + 2,3 % en juillet 2007) du fait de la forte inflation observée jusqu'à l'été 2008, ainsi que la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (TEPA) qui favorise la rémunération des heures supplémentaires, ne suffisent pas à maintenir la croissance des salaires réels.

1. Indicateurs de salaires et emploi marchand depuis 1990

évolution annuelle, en %, en euros constants pour les salaires



Note : dans ce graphique on utilise comme déflateur du SMB et du SMPT l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) de l'ensemble des ménages.

Champ : France (SMPT), France métropolitaine (SMB, Emploi marchand non agricole).

Sources : Insee, comptes nationaux et indice des prix ; Dares, enquête Acemo.

Au-delà des indicateurs conjoncturels, les données individuelles issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS) remplies par les entreprises permettent d'examiner plus finement les évolutions de l'ensemble des rémunérations du secteur privé et semi-public. Par rapport aux indicateurs macroéconomiques, elles fournissent des indications sur l'hétérogénéité des situations des salariés, comme par exemple les distributions de salaires par sexe, âge ou catégorie socioprofessionnelle. Ces données exhaustives sont plus détaillées et plus précises, mais fournissent des évolutions moins récentes que les indicateurs macroéconomiques, car elles nécessitent un retraitement statistique plus lourd. Les analyses qui suivent portent sur l'année 2007, nettement plus favorable que 2008 sur le plan des salaires. Les résultats peuvent être légèrement différents de ceux fournis par les indicateurs macroéconomiques, en raison de différences de champ et de concepts³.

Selon les DADS, la rémunération nette moyenne pour un poste à temps complet dans le secteur privé et semi-public s'établit en 2007 à 24 016 euros par an (2 001 euros par mois), soit une augmentation de 3,3 % par rapport à 2006. Compte tenu de la hausse des prix

3. En particulier, le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé dans les comptes nationaux comme le rapport de la masse salariale brute aux effectifs physiques. À partir des DADS, on présente ici des résultats portant essentiellement sur la progression du salaire net moyen des seuls postes de travail à temps complet. Ces moyennes de salaires annualisés sont pondérées par les durées d'emploi. Par exemple, un salarié à temps complet ayant travaillé six mois dans l'année et ayant perçu 10 000 euros compte pour 0,5 année-travail rémunérée 20 000 euros par an.

à la consommation (+ 1,5 % en 2007), le salaire net moyen augmente de 1,8 % en 2007 en euros constants. Cette progression est nettement plus forte que celle observée en 2006 (+ 1,0 %) et en 2005 (+ 0,4 %). Il faut remonter à 1999 pour constater une hausse du salaire moyen en euros constants de cette ampleur, mais dans un contexte de hausse des prix plus faible (+ 0,5 %).

Hausse du salaire dans le secteur privé et semi-public en 2007

En 2007, cette progression du salaire net annuel moyen concerne toutes les catégories socio-professionnelles. Mais, comme les deux années précédentes, elle est plus forte pour les cadres (+ 2,4 % en euros constants pour le salaire net, *figure 2*) que pour les ouvriers et les professions intermédiaires (respectivement + 1,4 % et + 1,2 %). C'est pour les employés que la croissance du salaire est la moins favorable en 2007 (+ 0,9 %).

2. Salaires annuels nets moyens pour les emplois à temps complet du secteur privé et semi-public, par catégorie socioprofessionnelle

	Niveau en euros courants		Évolution en euros constants (en %)
	2006	2007	
Ensemble	23 254	24 016	+ 1,8
Cadres ¹	46 208	48 006	+ 2,4
Professions intermédiaires	23 581	24 227	+ 1,2
Employés	16 326	16 714	+ 0,9
Ouvriers	17 063	17 565	+ 1,4
Smic (151,67 heures)	11 644	11 940	+ 1,0

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Note : les statistiques présentées sont les moyennes des salaires annualisés, pondérés par la durée d'emploi.

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers définitifs.

L'évolution des salaires nets est positive pour l'ensemble de la hiérarchie salariale. L'étendue de la distribution des salaires est souvent décrite par l'intermédiaire de déciles : si l'on ordonne cette distribution, les déciles sont les valeurs qui la partagent en dix parties d'effectifs égaux. Ainsi, le premier décile (noté généralement D1) est le niveau de salaire au-dessous duquel se situent les 10 % des salaires les plus faibles et le neuvième décile (D9) est le salaire au-dessus duquel se situent les 10 % des salaires les plus élevés. En 2007, pour les salariés à temps complet, chacun des déciles connaît une hausse (*figure 3*) : le D1 augmente de 0,8 % en euros constants et se situe à 13 038 euros annuels, le salaire médian progresse de 1,1 % à 19 147 euros, et le dernier décile D9 croît de 1,2 % et s'établit à 37 975 euros. Entre 2003 et 2006, la croissance du D1 était supérieure à celle des autres déciles⁴ : le « coup de pouce » annuel au Smic soutenait la progression des bas salaires. Depuis 2007, il n'y a plus eu de « coup de pouce » au Smic et le D1 croît en 2007 à un rythme proche des autres déciles. Le rapport entre les deux seuils D9 et D1, qui donne une information sur l'éventail des salaires, s'établit à 2,9, valeur constante depuis 2004. En revanche, si l'on s'intéresse plus en détail aux 10 % de salariés dont le salaire se situe au-dessus du dernier décile, le salaire net moyen de cette population augmente de 3 % en euros constants par rapport à l'année précédente. Les très fortes rémunérations augmentent donc plus vite que les autres salaires en 2007 (*encadré*).

4. Il a augmenté de 7,9 % sur l'ensemble de la période, en euros courants, contre 6,2 % pour la médiane.

3. Salaires annuels nets moyens des hommes et des femmes en 2007 pour les emplois à temps complet du secteur privé et semi-public

	Ensemble	Hommes	Femmes	Écart relatif (H-F)/H (en %)
Salaire annuel net moyen (en euros)				
Ensemble secteur privé et semi-public	24 016	25 745	20 835	19,1
Cadres ¹	48 006	51 359	39 243	23,6
Professions intermédiaires	24 227	25 513	22 361	12,4
Employés	16 714	17 362	16 411	5,5
Ouvriers	17 565	18 006	14 890	17,3
Quantiles de salaires (en euros)				
1 ^{er} décile (D1)	13 038	13 538	12 364	8,7
Médiane	19 147	20 019	17 612	12,0
9 ^e décile (D9)	37 975	41 413	32 003	22,7
Rapport interdécile (D9/D1)	2,9	3,1	2,6	-

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Lecture : en 2007, 10 % des salariés à temps complet du secteur privé et semi-public ont un salaire annuel net inférieur à 13 038 euros, 10 % ont un salaire annuel net supérieur à 37 975 euros, et la moitié a un salaire annuel net supérieur à 19 147 euros.

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

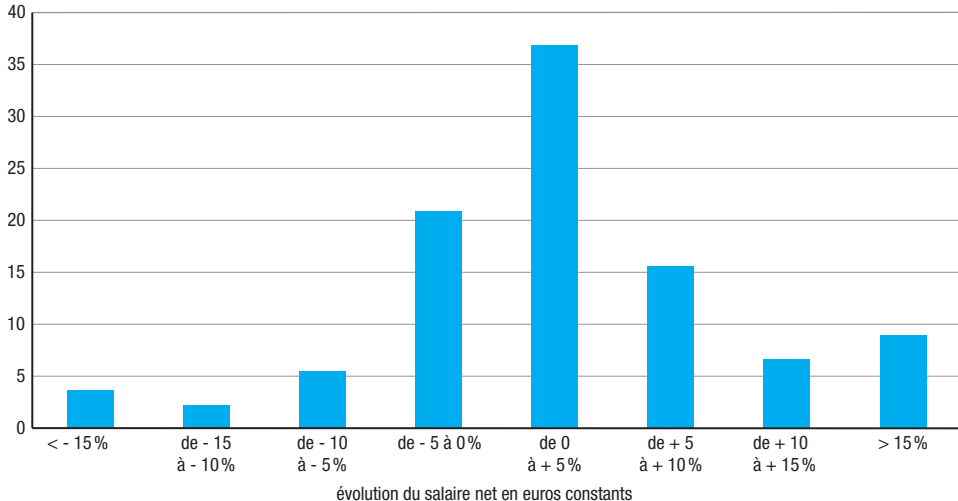
Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichier définitif.

Parmi les salariés à temps complet ayant travaillé durant l'intégralité des deux années 2006 et 2007 dans le même établissement, un peu plus des deux tiers ont des augmentations de salaires plus élevées que l'inflation (*figure 4*). Leur salaire augmente en moyenne de 3,4 % en euros constants entre 2006 et 2007 ; pour la moitié d'entre eux, la hausse de salaire est supérieure à 2,1 % en euros constants.

Ces indicateurs varient moins en fonction de la catégorie socioprofessionnelle ou du secteur d'activité que de l'âge des salariés ou de leur position dans la hiérarchie salariale. C'est en

4. Distribution des évolutions de salaires annuels nets en euros constants entre 2006 et 2007, pour les salariés à temps complet du secteur privé et semi-public ayant travaillé 24 mois dans le même établissement

effectifs concernés en %



Lecture : entre 2006 et 2007, parmi les salariés à temps complet ayant travaillé durant ces 24 mois dans le même établissement, 3,6 % ont eu une diminution de leur salaire annuel net supérieure à 15 %, en euros constants.

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public, ayant travaillé 24 mois dans le même établissement en 2006 et 2007.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers au 1/12^e.

début de carrière que les progressions salariales relatives sont les plus fortes, mais aussi que les salaires sont les plus faibles. De plus, ce sont les salariés les moins bien payés qui bénéficient prioritairement de la hausse des salaires minimaux.

Les salaires dans la fonction publique d'État

Les rémunérations des agents de l'État peuvent, elles aussi, être analysées de manière détaillée à partir des fichiers de paie⁵. En 2007, les 1,75 million d'agents titulaires et non titulaires des ministères civils de l'État travaillant en métropole perçoivent un salaire annuel net moyen de 26 930 euros⁶, soit 2 244 euros par mois (*figure 5*), en augmentation de 2,9 % en euros courants par rapport à 2006. Compte tenu de la hausse des prix (+ 1,5 % en 2007), le salaire net moyen augmente de 1,4 % en euros constants en 2007. Cette hausse est plus importante qu'en 2006, bien que la valeur du point de la fonction publique n'ait pas augmenté plus rapidement que l'année précédente. Cela résulte principalement d'une modification de la structure des emplois induite par le transfert de gestion en 2007 vers les collectivités territoriales de 50 000 techniciens et ouvriers de service (TOS) des lycées et collèges. Comme ces agents avaient un salaire net 2006 beaucoup plus faible que la moyenne (environ 15 600 euros en moyenne contre un salaire moyen de la fonction publique d'État de 26 177 euros en 2006), leur départ fait mécaniquement augmenter le salaire moyen de la fonction publique d'État en 2007. En excluant ces TOS du champ de l'analyse, la croissance du salaire net moyen n'est plus que de 1,8 % en euros courants. Compte tenu de la hausse des prix, il augmente en euros constants de 0,3 %.

Outre la valeur du Point fonction publique et les mesures catégorielles et indiciaires, ces évolutions s'expliquent donc en partie aussi, comme dans le secteur privé, par des effets de structure : l'évolution du salaire moyen est sensible aux promotions et avancements des personnes en place (effet de carrière), mais aussi aux départs et aux recrutements (effet d'entrées-sorties).

5. Salaires annuels nets moyens des hommes et des femmes en 2007 dans la fonction publique d'État

	Ensemble	Hommes	Femmes	Écart relatif (H-F)/H (en %)
 Salaire annuel net moyen en euros				
 Ensemble fonction publique d'État	 26 930	 29 207	 25 311	 13,3
Cadres	30 295	34 147	27 864	18,4
Professions intermédiaires	23 981	25 104	22 818	9,1
Employés et ouvriers	19 343	19 478	19 059	2,2
 Quantiles de salaires en euros				
1 ^{er} décile (D1)	17 146	17 626	16 809	4,6
Médiane	24 761	26 465	23 843	9,9
9 ^e décile (D9)	38 673	43 490	35 154	19,2
Rapport interdécile (D9/D1)	2,3	2,5	2,1	-

Lecture : en 2007, 10 % des salariés de la la Fonction publique d'État gagnent un salaire annuel net inférieur à 17 146 euros, 10 % gagnent un salaire annuel net supérieur à 38 673 euros.

Note : le salaire annuel net moyen s'obtient en divisant la masse salariale (brute ou nette) par le nombre de salariés évalué en année-travail à plein temps à partir d'une exploitation des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. Ainsi, un salarié ayant travaillé durant six mois à temps complet ou douze mois à mi-temps, ayant perçu 10 000 euros, compte pour 0,5 année-travail rémunérée à 20 000 euros par an.

Champ : France métropolitaine, ensemble des agents civils de l'État.

Source : Insee, fichier de paie des agents de l'État 2007 (semi-définitif).

5. Des données complémentaires sur les salaires des agents des collectivités territoriales et du secteur hospitalier public sont présentées dans la fiche thématique n° 13 de cet ouvrage.

6. Il s'agit là du salaire moyen annualisé pour un « équivalent temps plein ». Par exemple, un salarié à mi-temps ayant travaillé six mois dans l'année et ayant perçu 5 000 euros compte pour 0,25 année-travail rémunérée 20 000 euros par an.

L'évolution du salaire des seuls agents de la fonction publique présents en 2006 et 2007 n'est, par définition, pas affectée par ces effets d'entrées-sorties : leur rémunération moyenne progresse de 3,3 % en euros courants entre ces deux années, soit + 1,8 % en euros constants. Au-delà des mesures générales et catégorielles, cette évolution s'explique aussi par les avancements et promotions (c'est-à-dire les changements de corps, grades et échelons) dont ont bénéficié ces agents.

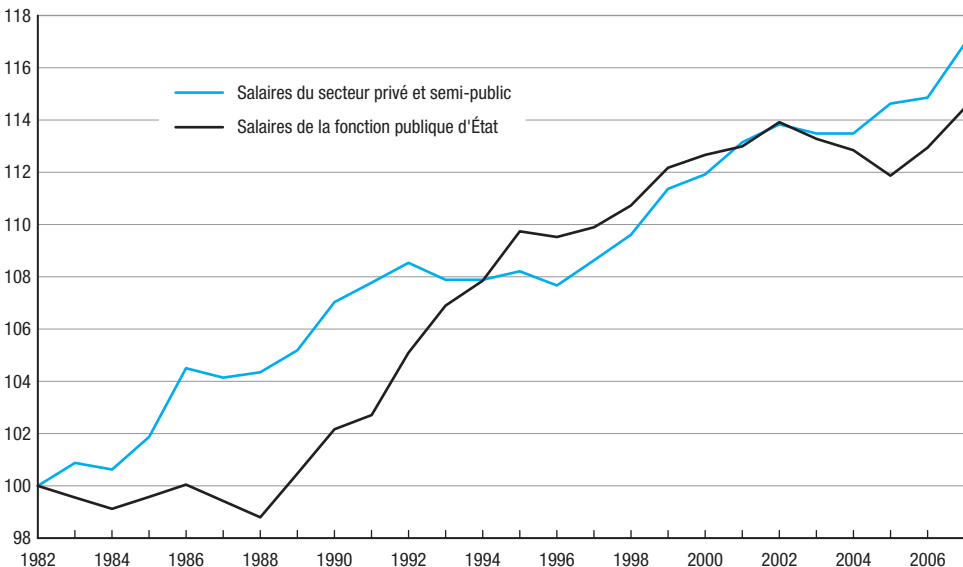
Une conjoncture des salaires à nouveau plus favorable au secteur privé depuis 2002

Sur les 25 dernières années, les croissances des salaires annuels nets moyens dans le secteur privé et la fonction publique d'État sont relativement voisines (figure 6). Elles résultent néanmoins de logiques différentes. Dans le secteur privé, les croissances sont très liées aux cycles conjoncturels. Elles ont été ainsi particulièrement faibles pendant les années 1986-1989 et 1992-1996 aux creux des cycles macroéconomiques. Après un ralentissement en 2002-2003, les salaires repartent quelque peu à la hausse sous l'effet d'une croissance plus favorable entre 2004 et 2007.

Dans la fonction publique d'État, les évolutions sont plus directement liées à des règles centralisées. Ainsi, la période 1982-1988 est marquée par une progression limitée des salaires, même si quelques mesures générales ont pu être prises au cours de ces années. La hausse plus rapide sur 1989-1995 est à relier aux revalorisations d'indice mises en œuvre dans le cadre des plans Jospin-Lang et Durafour. Entre 2002 et 2005, les salaires nets annuels moyens ont diminué en termes réels, avant de rebondir en 2006.

6. Évolution des salaires annuels nets moyens dans le secteur privé et semi-public et dans la fonction publique d'État¹

en euros constants, indices base 100 en 1982.



1. Hors France Télécom et la Poste.

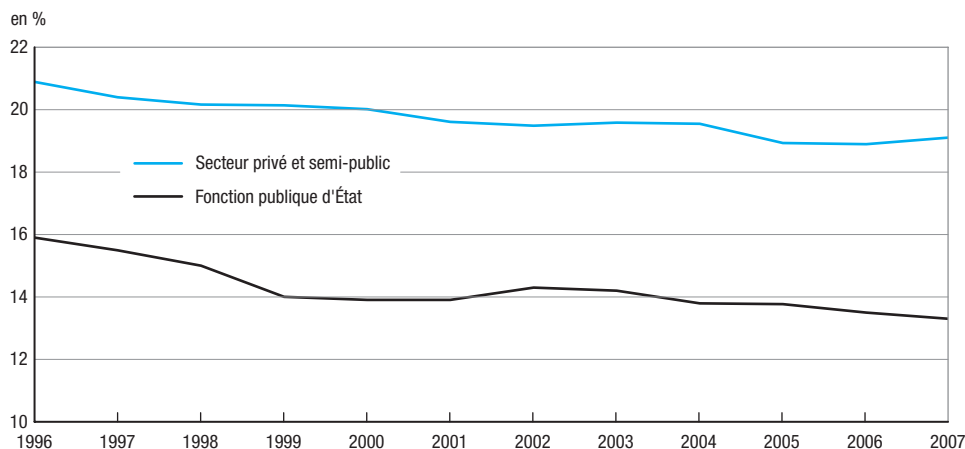
Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi public ; France métropolitaine, agents civils de l'État.

Sources : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers définitifs, et fichiers de paie des agents de l'État (semi-définitif pour 2007).

Le différentiel de salaire entre hommes et femmes reste stable

En 2007, dans le secteur privé et semi-public, les salaires nets des hommes progressent en moyenne un peu plus fortement que ceux des femmes (+ 1,9 % contre + 1,6 % en euros constants pour les temps complets), laissant l'écart salarial entre les hommes et les femmes pratiquement inchangé : une salariée à temps complet gagne en moyenne 19,1 % de moins que son homologue masculin, contre 18,9 % en 2006 (*figure 7*). L'écart de salaire entre les femmes et les hommes s'explique en partie par le fait qu'ils n'occupent pas les mêmes postes, notamment en termes de catégorie socioprofessionnelle. Pour certaines catégories professionnelles, l'écart est moins important, mais pas pour les cadres et les ouvriers chez lesquels il reste particulièrement élevé, respectivement de 24 % et 17 % du salaire annuel pour les salariés à temps complet (*figure 3*).

7. Écart salarial entre hommes et femmes dans le secteur privé et semi-public, et dans la fonction publique d'État



Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi public ; France métropolitaine, agents civils de l'État.

Sources : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers au 1/25^e jusqu'en 2001, puis fichiers au 1/12^e ; fichiers de paie des agents de l'État (semi-définitif pour 2007).

Dans la fonction publique d'État, les femmes restent également en moyenne moins rémunérées que leurs collègues masculins, mais le différentiel est plus faible que dans le secteur privé (13,3 %). Cet écart dépend ici aussi de la position sociale : il est de 18,4 % pour les cadres, mais de seulement 9,1 % pour les professions intermédiaires et même de 2,2 % pour les employés et ouvriers.

Sur longue période, les écarts de salaires entre hommes et femmes se sont sensiblement réduits, dans le public comme dans le privé. Dans le secteur privé, le salaire des femmes, qui était inférieur de 33 % à celui des hommes au début des années 1950, l'est de 20 % en 2000. Mais les écarts dans ce secteur portent sur les seuls salariés à temps complet et ne prennent donc pas en compte les postes à temps partiel. Dans la fonction publique d'État, l'écart se réduit lentement.

Du salaire au revenu salarial

Dans ce chapitre, les analyses sur le secteur privé ont porté pour l'essentiel jusqu'ici sur les salaires offerts pour des postes de travail à temps complet, et celles sur le secteur public sur des salaires annuels à temps plein ou recalculés en équivalents temps plein pour les salariés n'ayant pas travaillé toute l'année à temps complet. Le concept de revenu salarial maintenant présenté relève d'une approche différente. Il s'agit des revenus du travail effectivement perçus par les salariés en emploi. Ces revenus qui dépendent notamment du nombre d'heures travaillées correspondent à l'ensemble des salaires perçus au cours d'une année donnée par une personne. Le concept de revenu salarial se situe à mi-chemin entre le prix du travail (le salaire horaire) et le niveau de vie des personnes. Il correspond à la somme de tous les salaires, nets de cotisations sociales, y compris de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) perçus par une personne au cours d'une année donnée.

Plus précisément, on passe du salaire horaire au salaire journalier en prenant en compte la quotité de temps de travail, puis au revenu salarial annuel, concept étudié ici, en multipliant le salaire journalier par le nombre de jours rémunérés dans l'année. Par définition, le revenu salarial n'intègre pas les revenus des activités non salariées, dont un salarié pluri-actif peut éventuellement bénéficier (ce qui serait par exemple le cas d'un médecin exerçant à la fois à l'hôpital et dans un cabinet privé), ni les revenus non directement liés à l'activité et provenant de mécanismes redistributifs (comme la prime pour l'emploi) ou assurantiels (comme les allocations de chômage).

Le revenu salarial moyen correspond à la moyenne des revenus salariaux de tous les salariés sans pondérer par la durée en emploi. On a conservé dans l'analyse tous les salariés en emploi (sauf les stagiaires et emplois aidés), y compris les plus petits revenus salariaux, qui peuvent ne correspondre qu'à quelques jours de travail dans l'année. Un salarié est considéré à temps complet si c'est le cas pour tous les postes qu'il a occupés pendant l'année.

Le revenu salarial dépend ainsi fortement de l'évolution et de la composition de la force de travail. En particulier, une croissance riche en emploi, mais en emplois de faible durée ou à faible rémunération, peut faire baisser mécaniquement le revenu salarial, sans pour autant que les salaires des personnes en place aient à diminuer.

Un revenu salarial moyen de 18 200 euros en 2007

Le revenu salarial moyen pour l'ensemble des salariés du public et du privé s'élève à 18 239 euros par an en 2007, et à 17 723 euros si l'on se limite au seul secteur privé (*figure 8*).

Le revenu salarial des femmes est, en 2007, inférieur de 27 % à celui des hommes et même de 31 % dans le seul secteur privé : ce différentiel résulte de la combinaison d'un salaire horaire des femmes inférieur en moyenne de 19 % à celui des hommes, d'un horaire hebdomadaire plus faible de 11 %, les femmes travaillant plus souvent à temps partiel, et d'un nombre de semaines rémunérées plus réduit de 4 %.

Le revenu salarial augmente fortement avec l'âge. Ainsi, pour les moins de 30 ans, il est inférieur de 54 % à celui des plus de 45 ans. D'une part, l'expérience professionnelle moindre des jeunes entraîne une minoration de 38 % de leurs salaires journaliers par rapport aux plus de 45 ans ; d'autre part, leur phase d'insertion sur le marché du travail, ne serait-ce parce qu'elle démarre souvent en cours d'année, engendre des situations d'emploi plus chaotiques qui se traduisent par un nombre de jours rémunérés plus faible de 24 %.

8. Revenu salarial moyen et décomposition sur l'ensemble du champ salarié en 2007

	Revenu salarial (en euros)	Salaire journalier (en euros)	Jours rémunérés
Ensemble	18 239	60,0	304,0
Hommes	20 917	68,1	307,2
Femmes	15 347	51,1	300,6
Moins de 30 ans	10 667	42,8	249,3
De 30 à 45 ans	19 522	60,4	323,0
Plus de 45 ans	22 984	69,9	328,7
Cadres	36 661	109,4	335,0
Professions intermédiaires	20 378	62,8	324,5
Employés	12 007	41,8	287,5
Ouvriers	13 065	45,1	289,7
Temps complet	21 621	68,0	318,2
Temps non complet	10 885	39,8	273,4
Secteur privé uniquement	17 723	59,4	298,2
Agents de l'État uniquement	23 455	70,5	332,6
Collectivités territoriales uniquement	16 153	50,2	321,7
Fonction publique hospitalière uniquement	21 557	65,2	330,4

Note : cette année, le mode de calcul du nombre de jours rémunérés est modifié pour améliorer la prise en compte des salariés au forfait, les résultats ne peuvent donc pas être directement comparés à ceux de l'édition précédente.

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi public ; France métropolitaine, agents civils de l'État.

Sources : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichier au 1/12^e ; fichier de paie des agents de l'État 2007 (semi-définitif).

De 2002 à 2007, le revenu salarial de l'ensemble des salariés du public et du privé augmente de 2,8 % en euros constants, soit de 0,6 % par an en moyenne. Cette évolution résulte de la combinaison d'une hausse du salaire journalier (+ 2,4 %) et du nombre de jours rémunérés sur l'année (+ 0,4 %). Elle est différente selon les secteurs d'activité. Ainsi, le revenu salarial moyen augmente dans le privé (+ 4 %), la fonction publique hospitalière (+ 2,8 %) et baisse légèrement pour les salariés de l'État et des collectivités territoriales (- 0,5 %).

La hausse du revenu salarial masque, dans le privé, des situations différentes suivant le sexe, la catégorie socioprofessionnelle et les conditions d'emploi. Le revenu salarial moyen des femmes est plus dynamique que celui des hommes (6,5 % contre 3,3 %), ce différentiel résultant notamment d'une croissance plus forte du taux de salaire horaire et du nombre de semaines rémunérées. Par catégories socioprofessionnelles, le revenu salarial des employés, catégorie très féminisée et comprenant une forte proportion de temps partiels, augmente de 4,9 % soit presque deux fois plus que celui des cadres (2,5 %). Les deux catégories ont connu une hausse similaire du salaire horaire mais les employés ont connu une plus forte augmentation du nombre de semaines rémunérées (+ 1,3 %) et du nombre d'heures par semaine (+ 1,2 %). Les ouvriers sont la seule catégorie pour qui le nombre de semaines rémunérées se réduit, aussi leur revenu salarial moyen n'augmente que de 2,3 %.

La bonne conjoncture de 2007 par rapport à 2002 a sans doute profité aux catégories ayant les revenus salariaux les plus faibles : les femmes, les salariés à temps non complet mais aussi les moins de trente ans. ■

Les hauts salaires du secteur privé

Souvent, dans l'étude des inégalités salariales, on se focalise sur le bas de la distribution des salaires, les « travailleurs pauvres ». Ici, on s'intéresse au haut de la distribution, pour les salariés à temps complet du secteur privé et semi-public. L'indicateur traditionnellement retenu pour définir le sommet de la distribution des salaires est le neuvième décile (D9), c'est-à-dire le niveau de salaire au-delà duquel se situent les 10 % des salariés les mieux rémunérés. Ces salariés constituent une population relativement importante, de près de 1,3 million de personnes, relativement hétérogène en termes de catégorie sociale puisqu'on y trouve 82 % cadres mais aussi 15 % de professions intermédiaires. Mais surtout, cette population se caractérise par définition par une importante dispersion des salaires, bien plus grande que celle observée dans les autres déciles de la distribution des salaires (figure 9).

C'est pourquoi, on définit ici, de manière plus restrictive, les « très hauts salaires » de 2007, comme l'ensemble des 1 % de salariés à temps complet les mieux rémunérés, c'est-à-dire ayant un salaire brut annuel supérieur à 124 573 euros.

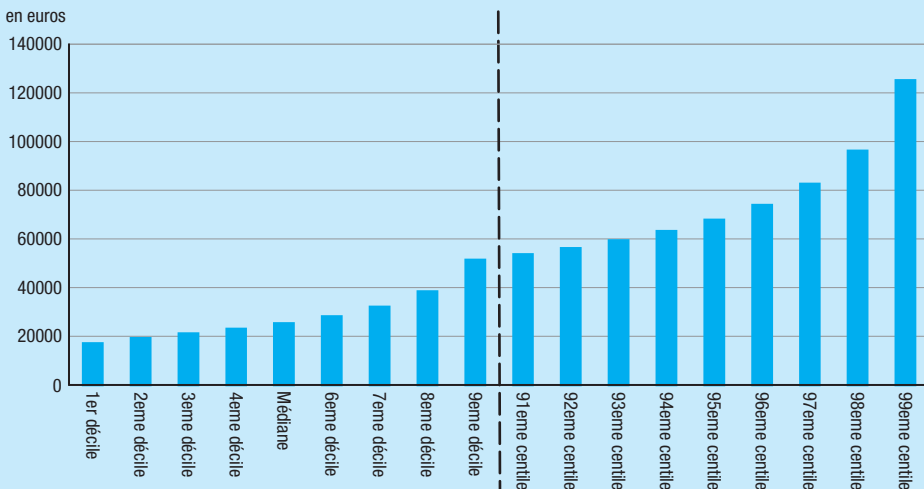
Qui sont ces « très hauts salaires » ?

En 2007, les 1 % de salariés à temps complet les mieux rémunérés du secteur privé, soit 133 000 personnes, ont disposé, en moyenne, d'un salaire brut de 215 600 euros, soit trois fois plus que le salaire moyen des autres salariés du dernier décile et près de sept fois le salaire moyen de l'ensemble des salariés à temps complet du secteur privé (31 984 euros).

On trouve ces « très hauts salaires » dans tous les secteurs d'activité. Mais trois secteurs en concentrent plus de la moitié alors qu'ils représentent moins de 20 % de l'emploi privé total : le secteur du conseil et de l'assistance, les activités financières et enfin le commerce de gros.

Ces personnes sont essentiellement des cadres ou des dirigeants (à 95 %). Trois catégories socioprofessionnelles dominent cette population : les cadres administratifs (49 %), les dirigeants salariés (25 %) et les ingénieurs (18 %). La frontière entre les deux premières catégories est floue car, en fait, un tiers environ de ces cadres administratifs sont des cadres d'état-major de grandes entreprises ou de holdings têtes de groupe. Mais on y trouve aussi des cadres

9. La distribution du salaire brut annuel 2007 des salariés à temps complet du secteur privé : les déciles et les derniers centiles



Note de lecture : Le 1^{er} décile s'élève à 17 146 euros alors que le 99^e centile se monte à 124 573 euros.

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers au 1/12^e.

Encadré (suite)

commerciaux (10 %), des cadres des fonctions financières⁷ (6 %) et des cadres des métiers de la banque et des assurances⁸ (6 %). Autre caractéristique de cette population : elle est très masculine. Plus on s'élève dans la hiérarchie salariale, plus la proportion d'hommes s'accroît. Elle est de 55 % dans l'ensemble des salariés du privé, de 65 % pour les seuls salariés à temps complets, de 79 % dans le dernier décile, et enfin de 87 % pour les « très hauts salaires », tels que définis ici.

Un écart qui s'est accentué aux cours des onze dernières années

Au cours de la période 1996-2007, la hiérarchie salariale allant du salaire médian au 9^e décile

ne s'est pas déformée puisque le salaire médian, le 3^e quartile et le 9^e décile évoluent à peu près parallèlement (entre + 0,6 % et + 0,7 % par an, en euros constants, *figure 10*). Par contre, le 99^e centile et le 999^e millile sont plus dynamiques (avec des hausses respectives de + 1,4 % et de + 2,9 %). Ainsi, en 2007 le salaire moyen des « très hauts salaires », ceux qui se situent au-dessus du 99^e centile, vaut 8,5 fois le salaire médian contre 6,6 en 1996. Ces salaires, qui représentent, par construction, 1 % des salariés du secteur privé à temps complet, percevaient, en 2007, 6,8 % de la masse salariale totale des temps complets contre 5,5 % en 1996 (*figure 11*).

10. Évolution des « très hauts salaires »

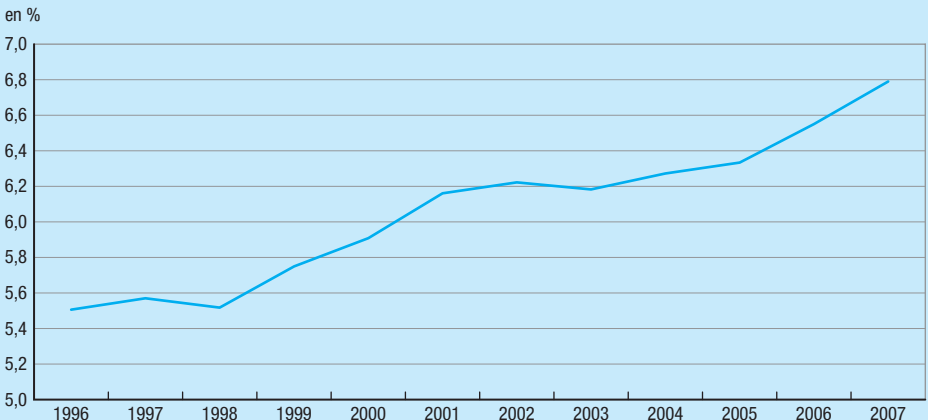
	Salaires brut 2007 (en euros courants)	Évolution annuelle moyenne entre 1996 et 2007 (en euros constants)
salaires brut des temps complets		
Médiane	25 309	0,65 %
3 ^{ème} quartile	34 796	0,63 %
9 ^{ème} décile	51 300	0,72 %
95 ^{ème} centile	67 690	0,88 %
99 ^{ème} centile	124 573	1,35 %
999 ^{ème} millile	313 310	2,92 %

Note de lecture : Alors que le salaire brut médian des salariés du privé à temps complet a augmenté, en euros constants, au rythme annuel moyen de 0,65 % de 1996 à 2007, le dernier centile a cru, lui, de 1,35 % (seul au-dessus duquel se situent les 1 % de salaires les plus élevés).

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers au 1/12^e.

11. Part dans la masse salariale des « très hauts salaires »



Note de lecture : Les 1 % de salariés les mieux rémunérés pesaient pour 5,5 % de la masse salariale en 1996 et pour 6,8 % en 2007.

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers au 1/12^e.

7. Par exemple, directeur financier d'une grande entreprise.

8. Notamment les traders.